

COMMUNIQUE DE PRESSE

Notification Thenergo

8 février 2011 – 18h00 – Information Règlementée

Divulgation d'information conforme l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 et de l'AR du 14 février 2008.

Anvers – Thenergo (THEB) a prévu des seuils statutaires de 3% et 7,5%.

Suite l'augmentation du capital du 4 février 2011 les informations concernant le capital et des actions conférant le droit de vote sont les suivantes :

	Nombre	Droit de vote
Actions ordinaires = dénominateur	28.633.631	28.633.631
Warrants	4.587.042	
Totale	33.220.673	
Total du capital	139.828.062,37 EUR	

Information additionnel :

- nombre total d'obligations convertibles en actions conférant le droit de vote : 0
- nombre total des droits de vote, matérialisés ou non par des actions, à la souscription des actions conférant le droit de vote non encore émis : 4.587.042 warrants (à l'émission chaque warrant porte le droit sur une nouvelle action)
- nombre total des droits de vote qui résulterait de l'exercice de ces droits de conversion ou de souscription : 4.587.042
- nombre total de droits de vote sans droit de vote : 0.

A propos de Thenergo

La société Thenergo, située en Belgique, est un acteur indépendant, totalement intégré, dans le développement et l'exploitation de projets d'énergie durable. Thenergo crée de la valeur pour ses partenaires et ses actionnaires en tant que fournisseur global de solutions d'énergie durable, en produisant de l'électricité et de la chaleur à partir de combustibles renouvelables.

www.thenergo.eu

Pour en savoir plus, veuillez contacter :

Chris Beliën

CEO

Tél. + 32 (0)3 292 96 99

chris.beliën@thenergo.eu

Gateway House, Brusselstraat 59

B-2018 Anvers

Belgique

Ce communiqué de presse est disponible sur le site Web de notre société www.thenergo.eu